



Proposition d'amendement

Version 1 / 6 septembre 2021 / taa

DSSI 59 / 2018.GEF.1607

Centre hospitalier Bienne SA : construction d'un nouvel hôpital

Auteur-e	Proposition	+ / ++ - / --
Köpfli (glp)	Le crédit est accordé à condition que la contribution du canton soit définie dans un contrat avec le Centre hospitalier Bienne (CHB SA) comme plafond de dépenses fixe ne pouvant pas être augmenté même si les coûts du projet sont dépassés.	+